

Rapport de gestion
et rapport sur la gouvernance d'entreprise
2020
14^e exercice social de la société Indép'AM

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 JUIN 2020**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin, d'une part, de vous rendre compte de la marche de votre société au cours de son quatorzième exercice social clos le 31 décembre 2020, et d'autre part, de soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui les complète et les commente.

Le présent rapport de gestion, qui inclut le rapport sur la gouvernance d'entreprise, les rapports du Commissaire aux comptes, ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant, ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

RAPPORT DE GESTION

I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Il est rappelé que :

- la constitution de la S.A. Indép'AM, établie suivant acte S.S.P. le 27 février 2006, est devenue définitive le 16 mars 2006, date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;
- son siège social est sis au 56, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, suite à la résiliation du bail avec GARANCE pour les locaux du 51, rue de Châteaudun en date du 12 février 2018 ;
- Indép'AM a obtenu un agrément général de l'AMF le 16 mai 2006 pour exercer, sous le numéro GP 06-000016, les activités suivantes :
 - gestion collective,
 - gestion individuelle (mandats hors gestion de fonds d'investissements de droit étranger),
 - conseil en investissement ;
- Indép'AM a obtenu un agrément de l'AMF le 1^{er} juillet 2008 pour exercer l'activité de Réception et Transmission d'Ordres sur les actions ou parts d'OPCVM ;
- le 29 avril 2014, suite à l'entrée en application de la directive AIFM, Indép'AM a obtenu un agrément de l'AMF pour exercer l'activité de gestion et de commercialisation de FIA (Fonds d'Investissements Alternatifs), et son agrément pour la gestion d'OPCVM a été renouvelé ;
- le 12 décembre 2017, Indép'AM a été agréée pour investir dans des obligations *contingent convertibles*, instruments financiers qualifiés de complexes.

Principales données financières

Les comptes sociaux qui vous sont présentés sont établis pour la treizième fois et sur une durée de 12 mois.

L'activité et la situation de la société au cours de l'exercice se trouvent résumées dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat et du bilan.

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/16	Exercice clos le 31/12/17	Exercice clos le 31/12/18	Exercice clos le 31/12/19	Exercice clos le 31/12/20
Produits d'exploitation	4 146 978	4 749 511	5 237 130	5 259 962	5 779 956
Charges d'exploitation	2 952 484	3 343 212	3 589 022	3 788 099	4 000 530
<i>Achats et charges ext.</i>	929 277	1 015 439	1 186 647	1 209 890	1 232 931
<i>Impôts et taxes</i>	204 563	228 201	243 074	232 322	248 073
<i>Salaires & charges</i>	1 799 139	2 082 580	2 124 542	2 295 345	2 465 512
<i>Amortissements</i>	19 506	16 992	34 759	50 542	54 013
Résultat d'exploitation	1 194 494	1 406 299	1 648 108	1 471 863	1 779 426
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>28,8%</i>	<i>29,6%</i>	<i>31,5%</i>	<i>28,0%</i>	<i>30,8%</i>
Résultat financier	3 125	2 984	-11 464	9 112	17 715
Résultat exceptionnel	825	-5 629	-263 100	-41 548	-119 924
RÉSULTAT NET	668 370	758 643	843 931	810 502	929 505

BILAN	Exercice clos le 31/12/16	Exercice clos le 31/12/17	Exercice clos le 31/12/18	Exercice clos le 31/12/19	Exercice clos le 31/12/20
Actif immobilisé net	65 204	65 492	242 274	220 419	182 227
<i>dont immobilisations brutes</i>	160 323	191 264	337 835	366 522	382 343
Actif circulant	3 333 568	4 189 685	4 373 620	4 672 504	5 616 114
<i>dont valeurs mobilières</i>	1 491 324	1 577 857	2 165 287	2 176 244	2 409 938
<i>dont disponibilités</i>	760 103	1 270 461	441 832	936 673	1 279 781
TOTAL ACTIF	3 398 772	4 255 177	4 615 894	4 892 923	5 798 341
Capitaux propres	2 194 743	2 613 486	2 924 608	3 155 110	3 567 724
<i>dont résultat de l'exercice</i>	668 370	758 643	843 931	810 502	929 505
Provisions pour risque			179 500	224 500	343 704
Dettes	1 204 029	1 641 691	1 511 785	1 513 313	1 886 913
<i>dont dettes fiscales et sociales</i>	1 043 574	1 423 852	1 241 975	1 258 676	1 483 858
TOTAL PASSIF	3 398 772	4 255 177	4 615 893	4 892 923	5 798 341

La formation du chiffre d'affaires

En 2020, le chiffre d'affaires est en forte hausse (+ 9,9 %). La part provenant du groupe est en légère hausse (+ 75 k€ ; + 1,88 %), tandis que celle issue des clients hors groupe augmente fortement (+ 445 k€ ou + 35 %).

Au sein du groupe, la forte hausse des encours (+ 263 M€, soit + 5,7 %) n'a pas induit de hausse des frais fixes sur OPC et mandats, lesquels ont même baissé de 193 k€. Leur évolution a cependant été compensée par une forte hausse des frais variables (+ 268 k€ ; + 5,7 %), en lien avec la nette surperformance des OPC par rapport à leurs *benchmarks*.

Hors groupe, la hausse des frais fixes sur OPC et mandats (+ 164 k€) a également été accentuée par celle des commissions de performance (+ 263 k€).

Les principales charges opérationnelles

Les charges d'exploitation augmentent (+ 212 k€, soit + 5,6 %) du fait :

- de la hausse des salaires et charges (+ 170 k€, soit + 7,4 %) du fait de la hausse des effectifs d'un demi ETP ainsi que de la revalorisation annuelle des salaires,
- d'une hausse des achats, charges externes et autres charges de 23 k€).

Les investissements

Sur l'année 2020, peu d'investissements (environ 15 k€ de matériel informatique) ont été réalisés, ceux-ci ayant été fait sur l'exercice 2018 lors du changement de siège social d'Indép'AM. De ce fait, les amortissements de la société se stabilisent (+ 3 k€).

Le résultat net

Pour l'exercice 2020, le résultat est en nette hausse de 119 k€, soit + 14,7 % pour s'inscrire à 929 505 € contre 810 502 € en 2019.

Fonds propres

Avant distribution des résultats de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 3 567 724 € (contre 3 155 110 € au 31/12/2019), ce qui correspond à 2,82 fois le montant réglementaire minimal (soit 1 261 408 €, y compris le coussin de 30 %).

Sur ces bases, un dividende de 120 € par action pourrait être distribué (contre 80 € en 2020, et 100 € en 2019 et en 2018). La distribution serait alors de 769 800,00 € (pour 6 415 actions), ce qui porterait les fonds propres d'Indép'AM à 2 797 924,30 € après distribution, soit 2,22 fois le besoin réglementaire.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Le montant des valeurs mobilières de placements et des disponibilités est de 4 082 315,38 € en valeur de réalisation. Il se répartit comme suit :

- OPC monétaires et dépôts42,9 %
- OPC obligataires à risque limité22,4 %
- OPC obligataires à risque de crédit ou de change significatif9,1 %
- OPC diversifié 13,9 %
- OPC actions 11,6 %
- Autres0,0 %

Les titres de placements présentent un solde de plus-values nettes de 392 596,38 € (contre 210 536 € au 31/12/2019).

Rapport d'activité

Événements marquants de l'année 2020

Au cours de ce quatorzième exercice, le périmètre des agréments d'Indép'AM n'a pas été modifié.

Le capital social de la société a baissé de 500 € en lien avec l'émission de 61 actions souscrites par les salariés au prix de 302,85 € et le rachat et l'annulation de 66 actions.

La création du Fonds Indep Actions long terme S2 a été finalisée et sa première souscription a été enregistrée le 28 août 2020.

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à quatre reprises, les 18 février, 22 avril, 14 octobre et 9 décembre 2020, en vue d'examiner la bonne marche de la société, d'en valider les politiques, de prendre connaissance de tous les rapports réglementés et de fixer les orientations stratégiques, de constater les augmentations du capital ou les rachats et annulations d'actions. Enfin, une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a été réunie le 16 juin 2020.

Ressources humaines

En termes de mouvements du personnel, il peut être noté le départ de la responsable commerciale de la société, et le recrutement de deux nouveaux collaborateurs, l'un en renforcement du service de contrôle interne et l'autre du service d'ingénierie financière et actuarielle. Ces mouvements portent l'effectif en fin d'année 2020 à 16 personnes.

La crise de la COVID19 a induit la mise en place du plan pandémie prévu au PCA (politique 11) de la société et à la mise en place des solutions innovantes de télétravail. Toutes les mesures de protection sanitaire de la société ont été mises en œuvre, avec une certaine efficacité car aucun collaborateur n'a contracté la maladie. Aucun recours au chômage partiel n'a eu lieu.

Par ailleurs, Indép'AM a toujours recours à des prestataires externes pour la tenue de sa comptabilité et de celle de ses OPC, tandis que l'administration de son parc informatique reste déléguée à un établissement spécialisé et qu'un cabinet de juristes assiste la société pour toutes les questions relatives au droit du travail.

Enfin, les réunions avec le délégué du personnel ont été tenues de manière régulière.

Aspects matériels et logiciels

Sur le plan matériel, après le déménagement de 2018, peu d'investissements ont été réalisés en dehors de l'acquisition de quelques équipements informatiques.

Sur le plan logiciel, la volonté de maîtrise des coûts et d'indépendance à l'égard d'éventuels prestataires informatiques, mais également de réactivité, a conduit à poursuivre le développement interne des outils de gestion et de *reporting*.

Le système d'information mis en place repose notamment sur les outils suivants :

- BD_FIN Mise à jour automatique des bases de données financières
- CODON Contrôle des bases de données internes
- COSTOMO Contrôle des inventaires par les mouvements
- RATIO Contrôle des ratios réglementaires (rénové en 2016)
- LIMITES Contrôle des limites contractuelles et internes (rénové en 2016)
- VAL_VAL Outil de validation des valeurs liquidatives des FCP
- REPORT Outil de *reporting* de portefeuilles, FCP et mandats
- PROFILA Outil de présélection des actions européennes
- TICKET Programme de saisie et de gestion de toutes les transactions financières
- OMERR Outil de Modélisation de l'Equilibre des Régimes de Retraite par Répartition
- OSCARR Outil de Simulation Comptable et Actuariel d'un Régime de Retraite par capitalisation

Aspects marketing et commerciaux

Malgré l'absence de force de vente sur l'exercice 2020 les encours de clients externes d'Indép'AM ont poursuivi leur progression. Ils ont évolué comme suit :

- 29,0 M€ issus des caisses de retraites et institutions de prévoyance, qui sont suivies par le directeur général, comme depuis la création d'Indép'AM ;
- Stabilité pour les sélectionneurs de fonds et autres sociétés de gestion, suivies par le directeur de la gestion des OPC ;

Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes au groupe a été de 1 717 k€ contre 1 272 k€ en 2019 et 1 217 k€ en 2018, au plus haut depuis la création d'Indép'AM. Il augmente de 35,0 % et représente 29,7 % du chiffre d'affaires total. Son évolution passée est retracée dans le tableau suivant :

FCP	Classification	Zone	Frais Fixe TTC p.l.*	Encours 31/12 (M€)					Var 2020
				2014	2016	2018	2019	2020	
Indep Court Terme	Oblig. et autres TCN euros	Euro	0,10%	58	46	80,1	90,8	93,1	2,3
Indep Crédit Euro**	Oblig. et autres TCN euros	Euro	0,20%	101	84	87,0	93,2	101,2	8,0
Indep Haut Rendement**	Oblig. et autres TCN euros	Euro	0,30%	58	81	118,6	144,9	149,8	5,0
Indep Obligations Monde	Obligations internationales	Tout	0,30%		59	60,3	66,7	74,9	8,2
Indep Convertibles**	Fonds mixte	Euro	0,30%	129	139	130,0	137,7	151,5	13,8
Garance Selection Tactique**	Fonds mixte	Euro	0,30%			19,2	21,0	31,1	10,2
Indep Allocation**	Fonds mixte	OCDE	0,30%	205	224	259,0	319,1	364,0	44,9
Indep Actions ISR Bas Carbone	Actions ISR des pays de la CE	Euro	0,40%				37,1	56,5	19,4
Indep Actions PME**	Actions des pays de la CE	Euro	0,30%	116	127	100,3	131,8	134,2	2,4
Indep Actions Euro**	Actions des pays de la CE	Euro	0,30%	118	124	119,9	118,4	131,7	13,3
Indep Actions Long terme S2	Actions des pays de la CE	Euro	0,30%					89,9	89,9
Garance Couvertures	Fonds Profes. Spécialisé	Tout	0,30%		18	35,2	21,1	16,3	-4,8
Total FCP				650	786	1 010	1 182	1 394	212,7
Mandat (hors OPC d'Indép'AM)				2 252	3 095	3 458	4 008	4 227	219,0
Encours géré				2 902	3 886	4 460	5 182	5 614	431,7

* Ces frais peuvent être complétés de frais variables n'excédant pas 50 % des frais fixes.

** Ces fonds disposent également d'une part U (très minoritaire) tarifée à 0,60 % de l'encours.

En 2020, les mouvements de souscriptions et de rachats du groupe se sont soldés par des souscriptions (OPC) d'environ 98 M€ et ceux des clients externes par des souscriptions pour 12 M€. Le solde, soit environ 102 M€, provient d'effets de marché et de la performance des fonds.

Sur les mandats, la hausse des encours s'explique majoritairement par des effets de marché (estimés à 176 M€) et le solde par un effet collecte (environ 43 M€).

Au total, les encours gérés s'élèvent, au 31/12/2020, à 5,61 milliards d'euros, en hausse de 8,3 % sur un an.

II - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE

Le début de l'année 2021 reste marqué par la crise de la COVID-19. Ce contexte a été éprouvé tout au long de l'exercice 2020, et il a été démontré qu'il ne perturbe pas significativement le fonctionnement opérationnel de la société.

III - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a pas d'activité particulière en matière de recherche ni de développement.

IV - RÉSULTATS – AFFECTATION

Affectation du résultat

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net de 929 504,93 euros. Nous vous proposons d'affecter 2 000,00 euros au titre de l'exercice 2019 et 2000,00 euros au titre de l'exercice 2020 à la Réserve spéciale constituée en application de l'article 238 bis AB du CGI ; de reprendre 50,00 euros à la réserve légale afin de la porter à son plafond de 10 % des capitaux propres, soit 65 590 euros, et de doter 155 754,9 euros au compte « Report à nouveau ». Ce compte se trouvera ainsi porté à 1 843 293,97 euros.

Somme distribuable au titre de l'exercice 2020

En conséquence, la somme distribuable constatée serait de 769 800,00 €, que nous proposons de répartir entre les actionnaires à raison d'un dividende de 120,00 € par action.

Il est par ailleurs précisé qu'un dividende de 80,00 € avait été versé au titre de l'exercice 2019 et 100,00 € au titre des exercices respectivement clos le 31/12/2019 et 31/12/2017.

Depuis la création d'Indép'AM, le rendement moyen distribué par les dividendes est de 77,9 % du capital social.

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices sociaux

Nature des Indications / Date de clôture	31/12/2016	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20
Durée de l'exercice en mois	12	12	12	12	12
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	500 000 €	607 800 €	637 800 €	656 400 €	655 900 €
b) Nombre d'actions émises	5 000	6 078	6 378	6 564	6 559
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 146 083 €	4 749 059 €	5 232 741 €	5 259 480 €	5 771 239 €
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 026 303 €	1 185 623 €	1 407 040 €	1 291 357 €	1 554 436 €
c) Impôt sur les bénéfices	339 882 €	409 852 €	338 092 €	396 149 €	451 542 €
d) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	686 421 €	775 771 €	1 068 948 €	895 208 €	1 102 894 €
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	668 370 €	758 643 €	843 931 €	810 502 €	929 505 €
f) Montant des bénéfices distribués	600 000 €	607 800 €	627 000 €	519 840 €	769 800 €**
g) Participation des salariés	190 192 €	235 159 €	191 521 €	232 776 €	296 170 €
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	137,28 €	127,64 €	167,60 €	136,38 €	168,15 €
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	133,67 €	124,82 €	132,32 €	123,48 €	141,71 €
c) Dividende versé à chaque action	120,00 €	100,00 €	100,00 €	80,00 €	120,00 €**
IV – Personnel :					
a) Effectif moyen des salariés calculé en ETP*	13	14	15	16	16
b) Montant de la masse salariale	1 131 631 €	1 315 776 €	1 339 190 €	1 463 401 €	1 614 777 €
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	667 508 €	766 804 €	785 352 €	831 944 €	850 735 €

*Équivalent Temps Plein, effectif calculé stagiaires inclus. (**) propositions à valider en CA

V - ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le résultat net prévisionnel de l'année 2021 devrait rester supérieur à 500 000 euros. Ces données sont établies sur des bases prudentes avec un chiffre d'affaires, hors commissions variables, d'environ 4,3 millions d'euros, contre un produit de 5,80 millions d'euros en 2020.

VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Votre société ne possède ni filiales, ni participations.

VII - ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

Conformément à l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2020 les salariés de la société détenaient 23,8 % du capital social.

Respectivement 1 078, 300, 330 et 61 actions ont été émises en 2017, 2018, 2019 et 2020 au profit des salariés, aux prix de 241,28 euros, 249,97 euros, 265,22 euros et 302,85 euros. 144 puis 66 actions ont été rachetées et annulées en 2019 et 2020.

À la clôture de l'exercice 2020, 6 559 actions sont inscrites dans les registres de la société.

Évaluation des actions :

Au 31/12/2020, les éléments déterminants de l'évaluation des actions de la société sont :

Actif net (avant dividende)	3 567 724 €
Actif net (après dividende)	2 797 924 € (<i>hypothèse d'un dividende de 120 € par action</i>)
Nombre d'actions	6 559
±values potentielles des VMP	392 596 €

Sur la base de la méthode présentée et validée par le Commissaire aux comptes de la société, l'actif net réévalué de chaque action Indép'AM (ANRu) est :

- avant détachement du dividende : ANRu = $(3\,567\,724 + 392\,596) / 6\,564 = \mathbf{603,80\ €}$
- après détachement du dividende : ANRu = $(2\,797\,924 + 392\,596) / 6\,564 = \mathbf{486,43\ €}$

VIII – PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Les fournisseurs de la société Indép'AM sont payés dans un délai moyen de 11,5 jours (incluant les prélèvements automatiques) contre 11 jours en 2020.

IX – PAIEMENT DES CLIENTS

Les clients d'Indép'AM règlent leurs factures dans un délai moyen de 24 jours contre 21 jours en 2020.

IX – PRÊT INTER-ENTREPRISE

En 2020, Indép'AM n'a consenti aucun prêt à ses salariés ou avances sur salaires régis par l'article L. 511-6-3 bis du code monétaire et financier.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

I - OPERATIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Les opérations visées à l'article L. 225-38 du code de commerce ont été tenues à votre disposition dans les délais légaux et communiquées à notre Commissaire aux comptes qui vous en rendra compte dans son rapport spécial.

La convention concernée a été rappelée lors du Conseil d'administration du 22 avril 2020. Elle concerne le mandat de gestion des valeurs mobilières de Garance.

II - LISTE DES MANDATS EXERCÉS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3, du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les mandats, ainsi que toutes fonctions, salariées ou non, exercées au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés anonymes tierces, françaises ou étrangères, de chaque mandataire social :

Nom	Mandat	Établissement	Terme du mandat
Mme Virginie HAUSWALD	Censeur	Indép'AM	-
M. Serge CROUIN	Administrateur (Président) Co-Gérant	Indép'AM Hôtelière du Triangle d'Or	juin 2025
Mme Marie TEYSSOU	Représentant permanent de GARANCE	Indép'AM	juin 2025
Mme Chantal GARCIN	Administrateur	Indép'AM	juin 2025
Mme Manuela MORGADINHO	Administrateur	Indép'AM	juin 2025
M Laurent FIEVRE	Administrateur	Indép'AM	juin 2022
M. Frédéric LAGIER*	Administrateur Directeur général Administrateur	Indép'AM Indép'AM AFER PREMIUM (Sicav)	juin 2025 avr. 2025 déc. 2023

* Salarié de l'établissement

III - LISTE DES DÉLÉGATIONS ET RÉOLUTIONS EN COURS DE VALIDITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les délégations en cours de validité.

L'Assemblée Générale a délégué au Conseil d'Administration le 27 juin 2019 pour une période de 26 mois la possibilité d'émettre jusqu'à 1 600 actions (soit un montant nominal qui ne peut excéder 160 000 euros) à un prix de souscription qui sera déterminé par le Conseil d'Administration en fonction des paramètres influençant leur valeur, notamment l'actif net réévalué de la Société, étant précisé que le calcul de la valeur se fera sous le contrôle du Commissaire aux comptes. Ce prix ne pourra être inférieur à 240 € par action.

L'Assemblée Générale a également réservé la souscription de ces actions au profit des salariés et dirigeants sociaux de la société et délégué au Conseil d'Administration la compétence de mise en œuvre de l'émission des actions, et notamment à l'effet de :

- Fixer le nombre de titres à attribuer aux adhérents du plan d'épargne entreprise en fonction des catégories socio-professionnelles auxquelles ils appartiennent ;
- Fixer le délai accordé aux souscripteurs pour la souscription et la libération des actions nouvelles ;
- D'arrêter le prix de souscription des actions nouvelles dans les conditions visées ci-dessus ;
- Décider du nombre des actions à émettre, dans les limites visées ci-avant, des conditions de souscription, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement de l'ensemble des conditions et modalités de chaque émission ;
- Constater la réalisation de chaque augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
- Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- Et, d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Compte tenu du nombre d'actions émises et rachetées, le Conseil d'administration peut procéder à l'émission de 102 actions nouvelles en 2021, ce chiffre ne tenant pas compte des éventuels rachats et annulations d'actions intervenus en cours d'année.

Conformément à la méthode validée par le Commissaire aux comptes de la société et appliquée pour la première période de souscription, le prix d'émission des actions nouvellement émises est égal à l'actif net réévalué de chaque action, minoré de 30 %.

Sur ces bases, ce prix serait, du 1^{er} avril 2021 au 30 mars 2022 :

- avant détachement du dividende : prix d'émission = $603,804 \text{ €} * (1 - 0.30) = \mathbf{422,66 \text{ €}}$
- après détachement du dividende¹ : prix d'émission = $486,43 \text{ €} * (1 - 0.30) = \mathbf{340,50 \text{ €}}$

L'Assemblée Générale a délégué au Conseil d'Administration le 27 juin 2019 pour une période de 26 mois la possibilité de procéder, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, à une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant nominal qui ne pourra excéder 160 000 euros, par voie de rachat auprès des actionnaires d'un maximum de 1 600 actions, d'une valeur nominale de 100 euros chacune pour les annuler conformément aux dispositions de l'article L. 225-207 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale a également délégué au Conseil d'Administration la compétence de mettre en œuvre cette autorisation pour notamment :

- Fixer le nombre d'actions à racheter en vue de leur annulation ;
- Déterminer le prix d'achat desdites actions ;
- Présenter à tous les actionnaires une offre d'achat de leurs actions aux conditions qu'il déterminera ;
- Déterminer les conditions auxquelles, en cas de survenance d'oppositions, l'opération de réduction de capital sera annulée et constater les oppositions ou l'absence d'opposition des créanciers ;
- En cas d'opposition des créanciers, prendre toute mesure appropriée, constituer toute sûreté ou exécuter toute décision de justice ordonnant la constitution de garanties ou le remboursement des créances ;
- Procéder au rachat des actions dont l'offre de rachat aura été acceptée et au paiement du prix d'achat desdites actions ;

¹ Hypothèse d'un dividende de 120€ par action

- Arrêter le montant définitif de la réduction de capital, annuler les actions ainsi rachetées et constater la réduction de capital corrélative ;
- Imputer la différence entre le prix de rachat des actions ainsi annulées et la valeur nominale desdites actions sur les postes de « prime d'émission, de fusion et d'apport » ou encore « réserves statutaires et facultatives » et, de manière générale, sur tout poste de réserve dont la Société a la libre disposition ;
- Procéder à la modification corrélative des statuts et à l'ensemble des formalités requises à cet effet ; et
- D'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de ladite réduction de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.
- La présente autorisation est consentie pour une durée de 26 mois à compter de la présente Assemblée.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous présente les décisions des Instances produisant un effet limité dans le temps :

Date	Résolution (Extrait de PV)	Echéance
Conseil du 17/04/19	« le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de donner à Garance, et à ses contreparties, l'autorisation d'acheter ou de vendre toute action d'Indép'AM, cette autorisation étant valable sur une durée de six années à compter du 17 avril 2019»	17/04/2025
Assemblée du 27/06/19	« L'Assemblée Générale, ayant constaté l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG SA [...], décide de renouveler son mandat pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée de 2025 qui statuera sur les comptes de l'exercice [...] 2024 »	30/06/2025

CONCLUSION

Nous espérons, Mesdames, Messieurs, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées et dont le texte a été tenu à votre disposition au siège social pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion, avec tous les autres documents prévus par la loi.

Pour le Conseil d'Administration, le 21 avril 2021.